

NOUVELLES GÉNÉRALES

—Louis Riel est dangereusement malade à la résidence du Rév. Père Richer, à Suncook, New-Haven.

—M. H. F. Rainville est nommé juge de la Cour supérieur à Montréal, et remplira la vacance créée par la mort du juge Baudry.

—On assure que le juge Berthelot a envoyé sa démission comme juge de la Cour Supérieure. Il siégeait en cette qualité depuis plus de vingt ans.

—Il a été distribué 450 minots de blé et 17 sacs de farine aux Islandais de Manitoba, à la suite d'un ordre venu d'Ottawa.

—Un homme de Mount Vernon, Illinois, en sautant un matin à bas de son lit, mit les pieds sur la poitrine d'un de ses enfants et le tua instantanément.

—Le bois amené par les généreux citoyens de St. Jérôme, pour l'assistance des pauvres de cette ville, a été distribué comme suit : aux Canadiens-Français de la classe indigente, la moitié, aux Irlandais, un quart, et le reste aux nécessiteux des autres nationalités.

—A Québec, un nommé Pouliot, boucher, a essayé de se noyer dimanche matin, 30 janvier dernier, puis il a tenté de se couper la gorge avec des ciseaux. Il n'a malheureusement que trop réussi, et il est mort quelques heures après. Une jalousie, sans raison légitime, l'aurait-il, porté à cet acte criminel. On a tenu une enquête.

—On mande d'Ottawa, que Lord Carnarvon a signifié au gouvernement fédéral l'ordre d'abroger la clause de l'acte de la cour suprême qui interdit le droit d'en appeler au Conseil privé de Sa Majesté des décisions de cette cour.

Cette nouvelle est de la plus grande importance, puisqu'elle indique l'intention de l'Angleterre de maintenir le lien colonial.

—Le 1er février, fête de St. Ignace, étant la fête de Mgr. l'évêque de Montréal, a été célébrée avec beaucoup d'entrain. Mgr. Moreau, évêque de St. Hyacinthe, et 160 prêtres assistaient à cette démonstration.

Malgré ses 77 ans, Mgr. Bourget jouit encore de la plénitude de ses facultés, et a fait avec beaucoup de dignité et de bienveillance les honneurs de son palais épiscopal.

AUX NOTAIRES.—Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui paraît dans nos colonnes au sujet de la nouvelle loi du notariat. Il est de la plus haute importance pour les notaires et le public que les dispositions en soient bien comprises et que les notaires s'empressent de s'y conformer, afin que leurs noms puissent être inscrits sur le tableau ; car on verra que tout notaire dont le nom ne sera pas sur le tableau sera considéré comme non-pratiquant, et que conséquemment les actes qu'il pourrait faire avant que son nom soit inscrit sur le tableau n'auront aucun caractère d'authenticité.

QUELQUES CHIFFRES CURIEUX

—Aux États-Unis, il existe vingt-trois villes ou villages portant le nom de Paris.

—Les malles de la cité de New-York présentent en moyenne 100 tonneaux par jour.

—Il y a 2,650 langues vivantes. Deux personnes meurent par seconde. Une génération est de 15 ans et la moyenne de la vie est de 31 ans.

—On vient de dresser un curieux tableau des sénateurs inamovibles par rang d'âge. Il y a parmi eux 2 octogénaires, 15 septuagénaires, 32 sexagénaires, 18 quinquagénaires et 8 quadragénaires.

—La flotte des États-Unis se compose actuellement de 24 cuirassés portant 63 canons du plus gros calibre, tous construits sur le modèle du *Monitor*, à tourelles et à bélier, et de 39 bâtiments en bois de tous rangs, armés de près de 500 canons.

—Sait-on ce que Paris a dévoré dans la nuit de Noël? —Aux Halles, dans la journée du 24 décembre, on a vendu 39,200 douzaines d'huîtres et environ 50,000 écrevisses. Il s'est vendu 37,000 oies aux Halles, à 10 francs l'une, en moyenne. — 370,000 francs d'oies !

POUR RIRE

Au tribunal : —M. le président. —Gendarme, quand l'événement que vous venez de raconter a-t-il eu lieu ? —Le gendarme. —Z'hier.

M. le président. —Gendarme, vous venez de résoudre un problème difficile : celui de faire un cuir en prononçant un seul mot.

* *

Voici le terme qui approche. Une histoire de locataire est donc d'à-propos. Le locataire en question n'est autre que Grassot, de désopilante mémoire.

Grassot, un moment, avait loué rue de Boulogne une petite maison seule qui fut habitée depuis par Dumas.

Au premier terme, il paie. Au second, il donne moitié. Plus rien au troisième.

Au quatrième... congé du propriétaire. Grassot indigné court chez celui-ci.

C'est vous, monsieur, que me donnez congé ? —Moi-même.

Et pourquoi ? —Comment ! vous le demandez... Parce que vous ne payez pas votre terme.

—Eh bien ! augmentez-moi !...

LE BRANDON DE DISCORDE

LE MASSACRE DE LACHINE

CHAPITRE I

LE CONSEIL DE GUERRE

Dans l'été de 1687, au fort Cataragui, établi sur l'emplacement actuel de la ville de Kingston, un conseil de guerre fut convoqué pour délibérer sur le plan de la campagne que l'on devait bientôt ouvrir contre les Iroquois, ennemis invétérés et infatigables des colons de la Nouvelle-France.

Le conseil était présidé par M. le marquis de Denonville, gouverneur-général de la province. C'était un homme encore dans la force de l'âge, et sous son air soucieux et sombre, une expression de douceur venait tempérer un aspect un peu sévère. Il s'était distingué par des actes de grande bravoure sur les champs de bataille de l'Europe, et ses manières polies et distinguées lui avaient valu une réputation que lui enviaient les hommes les plus éminents qui brillaient à la cour du "Grand Monarque." Mais, comme d'autres gouverneurs de colonies, il ne connaissait que bien peu et bien imparfaitement les affaires intérieures de la nation qu'il avait charge de gouverner. En matière de gouvernement, il était plus fort sur la théorie que sur la pratique. Il formulait d'excellents préceptes sur les devoirs du gouverneur d'une colonie, mais il était lent dans l'application de ses principes. Il ne savait pas saisir le moment de faire des concessions ni celui d'agir avec vigueur. Il n'avait pas l'énergie morale nécessaire pour maintenir en équilibre la balance de la justice entre les Iroquois ennemis et son royal maître. A cette cause l'on doit attribuer une des plus terribles catastrophes consignées dans les annales de la Nouvelle-France, annales si fertiles en épisodes étonnants.

M. de Callières, un brave vétéran qui, depuis près d'un quart de siècle, avait contribué à maintenir la gloire militaire de la France sur les champs de bataille de l'Europe, siégeait près de M. le marquis de Denonville. A l'époque dont il s'agit, aucun officier de la colonie n'avait plus d'expérience et d'habileté militaires que M. de Callières. Récemment encore il avait été stationné sur Pile Ste. Hélène, vis-à-vis Montréal, pour former un corps qui devait opérer contre les Iroquois. Il attendait maintenant avec impatience l'ouverture d'une campagne dans laquelle, s'il eut eu le commandement en chef, les colons auraient entièrement démembre la confédération des Iroquois. Le chevalier de Vaudreuil prenait aussi part aux délibérations : il avait vaillamment combattu en Flandre et venait d'amener en Canada un renfort de huit cents hommes. Les autres membres du conseil étaient Lavaltrie, Berthier, Grandville et Longueil, chefs des quatre bataillons de la milice canadienne, lesquels, après s'être organisés sur Pile Ste. Hélène, s'étaient rendus, dans quatre cents canots, jusqu'au fort Cataragui.

Le plan de campagne était fort simple : traverser le lac Ontario et, après avoir débarqué sur la côte sud, attaquer et détruire en détail chacun des cantons des Cinq Nations de la confédération iroquoise.

Le conseil allait lever la séance lorsqu'un grand tumulte à l'extérieur et des vociférations sauvages vinrent jeter l'émoi dans la salle ; chacun fut debout en un instant et porta la main à son épée. Au bout de quelques instants, la cause du tumulte devint évidente. Des sauvages abénaquis, au service du marquis de Denonville, traînaient dans la salle du conseil un autre sauvage qu'ils venaient de faire prisonnier. Par ordre du gouverneur, ils relâchèrent le captif qui, sans faire attention au sang qui coulait d'une blessure à son bras gauche, se leva, et après avoir jeté sur les officiers présents un coup d'œil de parfaite indifférence, lança au chef des Abénaquis un regard de haine et de profond mépris. Le prisonnier, qui portait le costume des Hurons, était un beau jeune homme haut de près de six pieds. Il aurait pu fournir à un sculpteur le type de l'athlète de la forêt. La poitrine largement développée, les muscles accentués, les flancs élancés indiquaient un coureur agile et infatigable. Mais la figure attirait par-dessus tout l'attention du gouverneur et de ses officiers. Le front, au lieu d'être bas et large, comme c'est généralement le cas chez les naturels du pays, s'élevait en forme admirablement régulière. Deux petits yeux noirs, toujours en mouvement, interrogeaient chaque figure dans la salle et examinaient chaque objet. Le nez et la bouche avaient à peu près les formes communes chez les tribus sauvages : le nez, de la forme régulière, était assez proéminent, la bouche était petite, et les lèvres, minces, se tenaient presque constamment serrées. En somme, cette figure dénotait la force de caractère, la ruse, la faculté de l'observation rapide, et une obstination, une tenacité indomptables.

Dès que le conseil fut revenu de sa surprise, le président demanda au chef des Abénaquis dans quelles circonstances le prisonnier avait été capturé et à quelle nation il appartenait. Le sauvagisme avoué s'adressant ces questions s'avancera près du prisonnier. C'était un homme dépassant un peu la force de l'âge, de taille moyenne, mais bâti comme un géant. Il était évidemment aussi fort que le prisonnier, mais n'avait pas son agilité. Son front bas sur lequel

les cheveux tombaient jusqu'aux sourcils, une cicatrice profonde sur la joue gauche, une bouche énorme, à la fois sauvage et sensuelle, lui donnaient un aspect féroce bien en rapport avec sa réputation. On le nommait "le Serpent," et une grossière image de ce reptile, tatouée sur la partie supérieure de la poitrine, rendait encore son aspect plus répugnant. Le prisonnier et lui se lançaient des regards de haine violente, et les membres du conseil, familiers avec les mœurs des sauvages, ne tardèrent pas à s'apercevoir que le souvenir de vieilles inimitiés était encore vivace dans le cœur de ces deux enfants de la forêt.

D'une voix agitée par la passion et la colère, le Serpent informa le président du conseil que le prisonnier avait été surpris rôdant dans les broussailles sur le bord du lac ; qu'il avait dû atteindre par eau l'endroit où il se cachait ; qu'il avait fait une résistance désespérée, tué un Abénaquis et blessé deux autres avant que l'on pût s'emparer de lui. Finalement, que c'était un espion iroquois déguisé sous le costume d'une nation amie, les Hurons.

A cette dernière assertion, le prisonnier ne sut plus se contenir, et d'une voix tremblante de rage :

"Chien d'Abénaquis, tu mens ! Le lâche aperçoit son ennemi à cent milles de distance. C'est ainsi que tu vois un Iroquois dans un Huron." Le Serpent grinça des dents, mais ne répondit pas.

Le marquis, surpris de cette altercation et étonné d'entendre le prisonnier parler le français, lui demanda pourquoi il s'était rendu au fort en cachette, et s'il appartenait réellement à la confédération des Iroquois.

"Quelle réponse le chef blanc attend-il de moi ?" répondit le prisonnier. Le chef blanc connaît le Serpent et ne me connaît pas ; il ne me croira pas après que son ami a parlé !

—Le prisonnier dit vrai, cria le Serpent. Le chef blanc serait fou de croire un Iroquois.

Le prisonnier sourit d'un air narquois : "Demandez au Serpent, dit-il au marquis, si c'est une hache d'Iroquois ou une hache de Huron qui fit cette marque sur sa joue gauche le jour où, dans sa fuite, il se détourna pour regarder en arrière. Mais il y a dix ans de cela, et le Serpent a peut-être oublié l'époque, l'endroit où il fut blessé et l'homme qui le frappa. Je vais lui rafraîchir la mémoire sur ces trois points. C'était à l'époque où, en l'absence de nos braves, il vint faire la guerre à nos femmes et à nos enfants. Le lieu était notre village, à Michilimackinac. L'homme qui l'a blessé dans sa fuite n'était autre que moi-même. Voyez cette cicatrice : voilà le coup porté par un brave à un lâche." En achevant ces paroles, le guerrier captif se dressa de toute sa taille ; un sourire de triomphe anima ses traits, et il montra le poing au Serpent avec un air d'audacieuse menace.

Le Serpent ne put pas supporter plus longtemps les railleries de son adversaire. Prenant son tomahawk à sa ceinture, il allait se jeter sur son ennemi désarmé, quand un jeune officier qui avait suivi la foule dans la salle du conseil et observé avec attention les mouvements du Serpent, s'élança en avant du sauvage et, prompt comme l'éclair, lui arracha l'arme redoutable. L'indien confondu sembla, pour un instant, vouloir se jeter sur l'officier ; mais il y avait dans l'attitude du jeune homme quelque chose qui l'avertit de renoncer à cette tentative. Le prisonnier tint quelques instants ses yeux noirs fixés sur son sauveur, puis, croisant les bras sur sa poitrine, il dit en langue Huronne quelques mots que, par bonheur pour l'avancement du jeune officier, le marquis de Denonville ne comprit pas.

S'adressant à l'officier qui venait de prévenir une effusion de sang sous les yeux du représentant du roi de France, le marquis lui dit : "M. Henri de Belmont, le gouverneur de la Nouvelle-France vous félicite de votre bravoure et de votre présence d'esprit. Pareil acte ne sera pas oublié."

Le vétéran, M. de Callières, qui ne perdait jamais une occasion d'encourager un jeune officier ou de dire un mot en faveur des colons, ajouta : "Oui, M. le marquis, c'est là une belle action. Mais je suis sûr que le lieutenant de Belmont, avant que la campagne ne soit terminée, se signalera par des actions encore plus éclatantes. Il faut des hommes nés dans la colonie pour tenir tête aux Sauvages. Ces hommes ont, en outre de la bravoure française, une connaissance parfaite des mœurs des races aborigènes, et leurs services en sont d'autant plus précieux."

Le lieutenant de Belmont ne put trouver de paroles pour remercier M. le marquis et M. de Callières, et il se hâta de quitter la salle du conseil.

"Il est temps, dit le marquis, de terminer cette affaire. Demandons encore au prisonnier pourquoi il se trouvait dans le voisinage du fort Cataragui, et, si ses intentions étaient bonnes, pourquoi sa démarche semblait tellement suspecte. Qu'en dites-vous, M. de Callières ? Vous connaissez ces gens mieux que la plupart d'entre nous."

—M. le marquis, répondit le vétéran, je crois que le prisonnier est Huron et non pas Iroquois. De plus, les Hurons sont nos amis, et je crois que le prisonnier n'avait d'autre but que d'exercer une vengeance personnelle sur quelqu'habitant du fort ou des environs. Je crois qu'il voulait se venger du Serpent. Mais quels que fassent ses motifs, c'est un brave, et, s'il était exercé et civilisé, il ferait un excellent soldat.

Mais, demanda le marquis, s'il avait de justes raisons de plainte contre le Serpent ou toute autre personne, je ne puis comprendre

pourquoi il n'est pas venu franchement me demander justice. Le roi, mon maître, m'a donné instruction de protéger également les sauvages amis et les colons."

"Nul doute, M. le marquis, reprit M. de Callières, mais je dois informer M. le marquis qu'un sauvage — non pas celui-ci en particulier, mais chacun d'eux — n'ira jamais demander vengeance à personne tant qu'il verra une chance sur cent de se donner satisfaction lui-même. Il croit qu'il y a infiniment plus de gloire à attendre son but par la force ou par la ruse, qu'à demander ouvertement satisfaction, quand même il serait sur de l'obtenir. Mais, si M. le marquis le désire, je ferai une ou deux questions au prisonnier."

Le marquis consentit, et le prisonnier, qui évidemment avait compris la conversation, se détourna et fixa M. de Callières. Le vétéran, qui savait quel avantage on gagne à parler dans le style figuré aux enfants de la forêt, dit au prisonnier :

"Le gibier est-il devenu rare dans les forêts du Grand Lac, et le Huron a-t-il été forcé de voyager douze jours pour recueillir les restes des festins des Abénaquis ? Ses jeunes guerriers ont-ils été massacrés et ses femmes emmenées en otages, et le Huron n'a-t-il plus de viande ni de grain dans ses villages ? Ou bien aime-t-il tellement le Serpent qu'il rampe quand il est parmi ses amis, et craint de marcher le front haut à la façon des guerriers ?"

A ces dernières paroles, le prisonnier tressaillit. Puis, jetant un vif regard sur chacun des membres du conseil à son tour, et s'étant assuré que le Serpent pouvait l'entendre, il s'adressa, en ces termes, au marquis :

"Vous êtes le grand chef blanc, l'homme de paix. Celui qui vient de parler est un grand guerrier, mais il a moins de pouvoir que vous. Parmi mes frères blancs, l'homme de paix est le plus grand. J'aimerais mieux parler au chef des guerriers, mais l'homme de paix pourrait s'en offenser. Dites-moi à qui je dois parler, car je suis étranger à vos coutumes."

Le marquis de Denonville, qui n'aimait évidemment pas cette dénomination exclusive "d'homme de paix," mais ne pouvait deviner si le Huron n'avait ainsi parlé que par ignorance ou s'était proposé de lui lancer un trait de satire, lui dit, d'un air assez maussade, de s'adresser à M. de Callières. Le vétéran, qui, pendant que le Huron parlait, avait échangé un sourire avec M. de Vaudreuil, se composa immédiatement une figure d'une sévérité martiale et ordonna au prisonnier de commencer.

Le Huron obéit. "Le chef des guerriers, dit-il, me demande si nous n'avons plus de gibier dans les forêts du lac qui porte le nom de notre nation, et si nous sommes venus quêter les restes des Abénaquis. Que le chef des guerriers demande à ses chasseurs qui ont fumé avec nous le calumet de la paix dans nos wigwams, alors que la lune, aujourd'hui à son déclin, n'avait que trois jours, qui a donné aux chasseurs du chef blanc quatre cents peaux de castor et deux cents peaux de chevreuil ! Qui a refusé ces peaux aux chasseurs du grand chef anglais qui offrait cent fusils en échange, et les a données pour trente aux chasseurs du chef des guerriers français ? Qui a rempli les canots de vos jeunes guerriers de grains et de viande séchée, afin qu'ils fussent à même de festoyer jour et nuit pendant leur voyage ? Ma nation a fait toutes ces choses. Mais la mémoire des chefs des faces pâles laisse passer bien des choses, entr'autres les bonnes actions des hommes rouges, tandis que le souvenir de ses mauvaises actions se perpétue jusqu'à la troisième génération. Nos jeunes guerriers n'ont pas été massacrés et nos femmes n'ont pas été emmenées captives. Nous avons assez de guerriers pour balayer les Abénaquis et les précipiter dans les eaux avec autant de facilité que nos garçons, lorsque vient l'automne, balaient les mouches hors de nos wigwams avec des branches de sapin. Les Abénaquis sont des mouches. Ils ne tuent pas, ils ne vivent que de ce qu'ont tué les autres."

Les Abénaquis, qui remplissaient la salle, commencèrent à proférer des menaces.

M. de Callières, pour prévenir un conflit qui menaçait, essaya de changer la conversation et demanda au Huron :

"Est-ce un chef de la nation des Hurons qui parle ? Ou entendons-nous la voix d'un renard caché dans la peau d'un serpent ?"

—Demandez au Serpent, répondit le Huron, il se cache ; il ne peut pas même siffler.

—Iroquois, grille de chat, s'écria le Serpent, s'élançant tout-à-coup d'un coin de la chambre où il s'était réfugié après avoir été désarmé par le lieutenant de Belmont ; Iroquois, grille de chat, avant que le soleil ait parcouru une autre fois sa carrière, le Serpent l'aura donné ton coup de mort !"

Le Huron ne répondit que par un sourire de mépris.

Le marquis, inquiet et vexé de ses réticences, lui enjoignit de répondre franchement pourquoi, s'il était l'un des Français, il n'était pas venu ouvertement au port, au lieu de rôder dans le voisinage et de se faire passer pour un espion.

Le Huron répondit :

"Le chasseur tue le serpent, sans l'avertir. Ainsi je ferai du Serpent des Abénaquis."

Le marquis, toujours inquiet et vexé des équivoques du prisonnier, demanda aux conseillers comment il devait régler l'affaire.

Le vétéran, M. de Callières, proposa de le libérer immédiatement et de le renvoyer vers sa nation en le faisant escorter, sur un parcours de trois ou quatre lieues, par quelques soldats, pour le protéger contre le Serpent dont il n'avait aucune merci à attendre. Le vieux sol-